

Analyse des dégâts et de l'efficacité des mesures



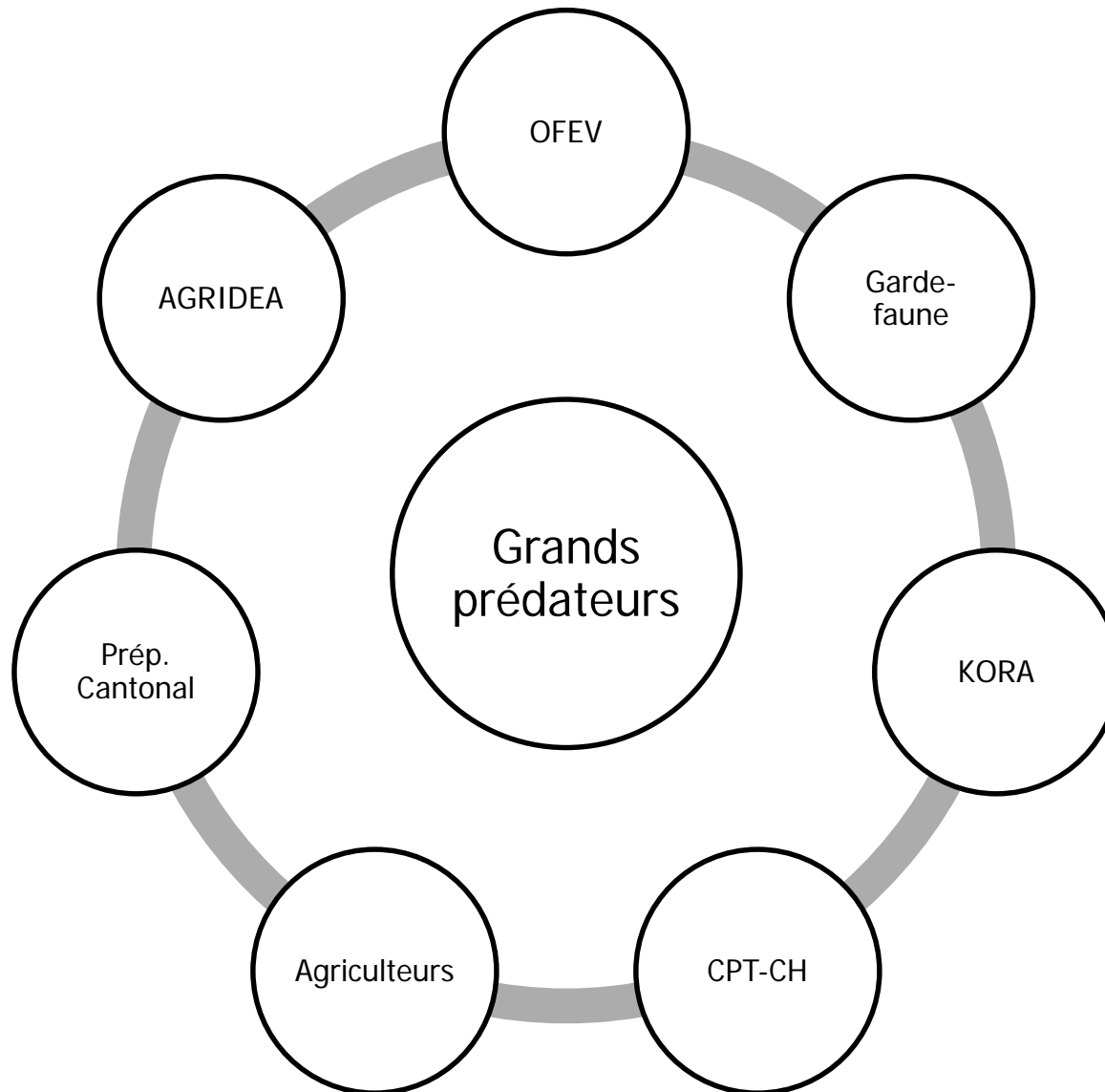
Andreas Schiess
Actualités sur la protection
des troupeaux, 05.11.2019



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Stakeholder lors de dégâts causés par des grands prédateurs



La Protection des troupeaux Suisse

- L'objectif principal du programme « Protection des troupeaux » de la Confédération est de **soutenir l'agriculture basée sur l'élevage** afin qu'elle puisse continuer à exister sans restrictions disproportionnées **malgré la présence de grands prédateurs.**
- Des mesures préventives appropriées doivent être prises pour **minimiser autant que possible les dommages et les conflits.** Agridea gère deux services spécialisés :
 - Service spécialisé «Protection technique des troupeaux»
 - Service spécialisé «Chiens de protection des troupeaux»

Service spécialisé « Protection technique des troupeaux»

- Sur mandat de l'OFEV, il coordonne le versement des indemnités pour les mesures techniques de protection des troupeaux et des ruches
- En cas de dégâts imprévisibles, il conseille et appuie les cantons pour la mise en œuvre de mesures spontanées pour la protection des troupeaux et coordonne le recrutement des civilistes au service de la protection des troupeaux pendant l'estivage
- Il assure le transfert de connaissances sur la protection des troupeaux dans un réseau international. En collaboration avec les organisations et institutions agricoles, il contribue à la promotion de la formation dans le domaine de la protection des troupeaux et des ruches.

Service spécialisé « Chiens de protection des troupeaux»

- soutient la Confédération et les cantons dans l'application uniforme des dispositions légales en matière de CPT.
- Il apporte également aux cantons et aux agriculteurs des réponses en cas de questions au sujet de la détention et de l'utilisation des CPT
- Il évalue les performances des CPT et enregistre officiellement ces derniers en tant que chiens de protection des troupeaux avant leur remise aux agriculteurs
- Il propose aux détenteurs de CPT des cours théoriques obligatoires
- Le service chargé des CPT coordonne l'offre et la demande en CPT avec les associations d'élevage et planifie leur placement chez les agriculteurs
- sorgt im Auftrag des BAFU für das Ausrichten von Beiträgen für offizielle Herdenschutzhund
- Sur mandat de l'OFEV, il coordonne le versement des contributions pour les CPT officiels
- Il informe le public au sujet des CPT et du comportement à avoir en leur présence. A cet effet, il élabore du matériel de signalisation, d'information et de communication.

Mesures de protection des troupeaux efficaces

Clôtures électriques

Chiens de protection des troupeaux



TECHNISCHE HERDENSCHUTZMASSNAHMEN GEGEN DEN WOLF

Wolfschutzzäune auf Kleinviehweiden

Elektrifizierte Zäune können einen ausreichenden Schutz gegen Unwünschene wie Wölfe bieten. Dafür müssen einige wichtige Punkte beachtet werden.

Inhalt	Punkte
Das Verhalten des Wolfes	1
Allgemeine Anforderungen an elektrische Schutzzäune	2
Anpassungen bei verschiedenen Zoonosearten	3
Folgen von Fehlfunktionen	4
Charakteristika für den elektrifizierten Schutz	5
Wolfschutzzäune: Informationen und Kontakte	6

Impressum

Herausgeber: agridea
 Autorin: Maria Knapf, agridea
 Layout: Michael Knapf, agridea
 © agridea
 © 2016

Zusammenfassung des Inhalts

Die Wirksamkeit richtet sich an Betriebe mit von Wölfen gefährdeten kleinwirtschaflichen Flächen. Sie enthält die wichtigsten Informationen zu Schutzmaßnahmen.

Das Verhalten des Wolfes

Wölfe reagieren empfindlich gegenüber elektrischen Schlägen. Daher eignen sich Elektrozaune, um die Elmschafe zu schützen. Für die Übergänge von Elektrozaunen durch Wölfe können die Schewe bis heute die Nachweise. Es besteht jedoch die Gefahr, dass Wölfe versuchen, unter dem Zaun hindurchzukriechen (Zoonose agridea 2016). Meistens wachst der Wolf geräuschlos, wobei sich sein Druck allmählich und örtlich verändert. Solange er geringe Beträge frisst, wird er nicht, sondern er sticht die Schafzähne in die Haut, ebenfalls werden...

agridea



GRUNDLAGEN HERDENSCHUTZHUNDEN - VERSION NOVEMBER 2017

Herdenschutz mit Hunden

Herdenschutzshunde unterscheiden sich bezüglich Ausbildung, Haltung und Einsatz von den anderen Nutzshunden. Sie leben ganzjährig bei den Nutztieren und arbeiten weitgehend selbstständig ohne Kommando ihrer Halter. Beim Freilaufen im Umfeld ihrer Herde begreifen Herdenschutzshunde menschenähnlich und sie verhalten ihre Herde bei Bedarf konsequent.

Inhalt	Punkte
Effizienz von Herdenschutzshunden	2
Aufbau eines funktionierenden Herdenschutzes mit Hunden	3
Kennzeichen für einen guten Herdenschutzshund	4
Charakteristika für einen guten Herdenschutzshund	4
Kosten und Beiträge	4

Impressum

Herausgeber: agridea
 Autorin: Maria Knapf, agridea
 Layout: Michael Knapf, agridea
 © agridea
 © 2017

Zusammenfassung des Inhalts

Dieser Merkblatt richtet sich an Personen, die die Anschaffung von Hunden zu Herdenschutzzwecken in Erwägung ziehen oder bereits Hunde zum Schutz ihrer Schafherden besitzen.

Die Anforderungen

Herdenschutzshunde unterscheiden sich von anderen Nutzshunden durch ihre Ausbildung, Haltung und Einsatz. Sie leben ganzjährig bei den Nutztieren und arbeiten weitgehend selbstständig ohne Kommando ihrer Halter. Beim Freilaufen im Umfeld ihrer Herde begreifen Herdenschutzshunde menschenähnlich und sie verhalten ihre Herde bei Bedarf konsequent.

agridea

Dégâts sur des animaux de rente – Que faire ?



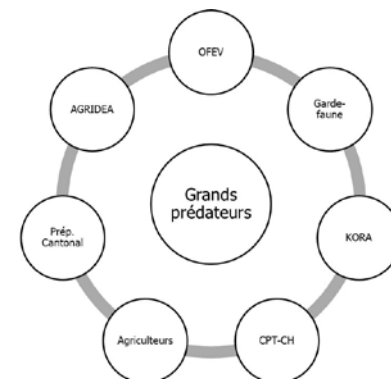
Analyse de l'efficacité des mesures



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV
Division Espèces, écosystèmes, paysages



N° de référence : S152-1597

Formulaire de saisie après une attaque de grand prédateur sur des animaux de rente

Version : 9 avril 2019

Contenu : ce formulaire comprend quatre parties (A à D) :

A : formulaire principal

→ description générale des dégâts et des mesures de protection des troupeaux

B : formulaire complémentaire pour chaque animal de rente victime de l'attaque

→ formulaire individuel pour chaque animal de rente tué, achevé ou blessé

C : carte des mesures de protection des troupeaux

→ extrait de la carte nationale avec localisation des mesures de protection

D : pièces jointes p. ex. documentation photographique, etc.

Analyse de l'efficacité des mesures

1. Situation réelle observée sur le terrain

→ Après une attaque de grand prédateur sur des animaux de rente, l'état des lieux est établi sur le terrain par un expert cantonal (garde-faune, conseiller en protection des troupeaux, etc.).

2. Évaluation de l'efficacité des mesures de protection des troupeaux

→ Après une attaque de grand prédateur sur des animaux de rente, l'office cantonal de l'agriculture évalue l'efficacité des mesures de protection des troupeaux éventuellement mises en œuvre sur le terrain.

3. Bilan des dégâts aux animaux de rente causés par le grand prédateur

→ Après une attaque de grand prédateur sur des animaux de rente, l'administration cantonale de la chasse détermine si les animaux de rente attaqués doivent faire l'objet d'une indemnisation au profit de leur détenteur et s'il faut les imputer au quota de victimes du grand prédateur responsable.

4. Suite de la procédure

4.1 Annonce dans la banque de données GRIDS

L'administration cantonale de la chasse enregistre au plus vite les animaux de rente victimes de l'attaque dans la banque de données officielle sur les grands prédateurs (GRIDS).

Transfert de connaissances concernant l'efficacité des mesures

- AGRIDEA
 - GRIDS (?)
 - Medias
 - Analyses du Kora
 - Communiqués de presse des services cantonaux
 - Mails & téléphones avec les gardes-faune, les préposés cantonaux à la PT, les agriculteurs

Activités

- OFEV
- KORA
 - Analyses du Kora
- Gardes-faune & préposé cantonaux à la PT
 - Journée de gardes-faune (Suisse centrale)
- Préposé cantonaux à la PT & agriculteurs
 - Journées dans le bas-Valais
 - Contrôles des clôtures 2019 VS/TI
- Système SMS des cantons
- Echange à l'étranger



Transfert de connaissance et formation continue

- Un échange permanent et opportun
- Maintenir les contacts
- Retour rapide sur l'efficacité des mesures
- D'autres formations continues sont-elle nécessaires?

Merci de votre attention.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez consulter notre site

www.agridea.ch ou nous contacter par courriel info@agridea.ch

Lindau

Eschikon 28 • CH-8315 Lindau

T +41 (0)52 354 97 00 • F +41 (0)52 354 97 97

Lausanne

Jordils 1 • CP 1080 • CH-1001 Lausanne

T +41 (0)21 619 44 00 • F +41 (0)21 617 02 61

Cadenazzo

A Ramél 18 • CH-6593 Cadenazzo

T +41 (0)91 858 19 66 • F +41 (0)91 850 20 41